

Panorama des formes de vulnérabilités, outils et méthodes de réduction de la vulnérabilité pour le particulier, l'entreprise, l'établissement public et la collectivité

Journées risques et territoires – CEREMA

Margaux KNISPEL

margaux.knispel@cepri.net

Quelles conséquences ?



Paris 1910



PARIS. — La Grande Crue de la Seine (janvier 1910)
99. Un embarcadère de ravitaillement boulevard Saint-Germain. — ND Phot.

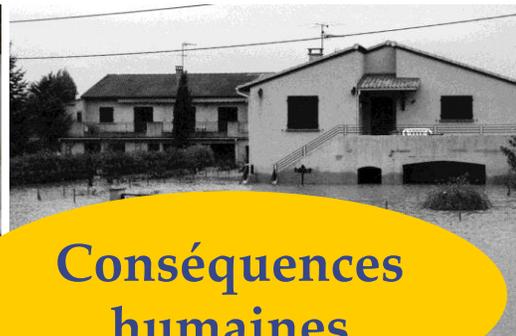


Prague 2002

Draguignan
2010



Quelles conséquences ?



**Conséquences
humaines**

**Conséquences
économiques**

**Conséquences
financières**

Coût des dommages
(en millions d'euros)



Pourquoi réduire la vulnérabilité des biens aux inondations ?

Le « tout protection » n'a pas fait ses preuves



Localisation des défaillances du système de protection de la ville de la Nouvelle – Orléans lors de l'ouragan Katrina en 2005.

Pourquoi réduire la vulnérabilité des biens aux inondations ?

Concentration des enjeux dans les zones à risques



- ❑ **Débordement de cours d'eau :**
17 millions d'habitants , 9 millions d'emplois
- ❑ **Submersion marine :**
20 % des logements, 1,5 millions d'habitants , 850 000 emplois



Maisons vendéennes à La Faute-sur-Mer

L'enjeu de la réduction de la vulnérabilité

Des questions :

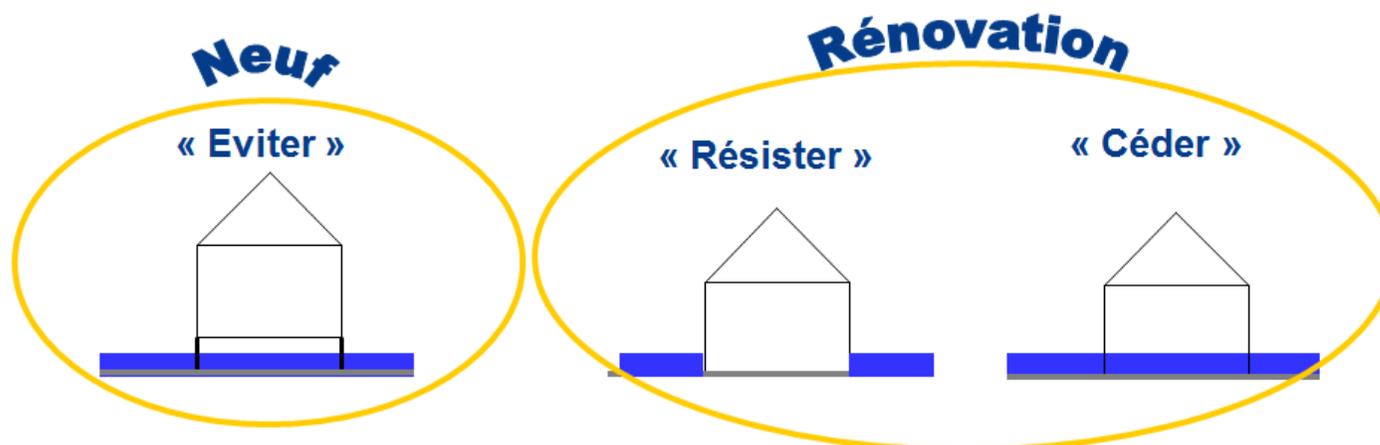
- ❑ Sommes nous capables de faire le deuil de l'idée que l'on peut empêcher les inondations, et adapter nos villes et nos organisations en conséquence ?
- ❑ Comment ne pas aggraver la situation actuelle ?

Deux voies essentielles :

- ❑ **L'existant** : *Rendre les populations, biens et activités existants, plus «résistants» au passage d'une inondation*
- ❑ **L'avenir** : *Orienter l'aménagement futur du territoire*

Adapter les logements

- ❑ Dommages pour un logement individuel soumis à 1 m d'eau pendant plus de 48 heures : 30 000 euros
- ❑ Des délais de retour à la normale de plusieurs mois à plusieurs années
- ❑ Un passage à l'acte pourtant pas évident

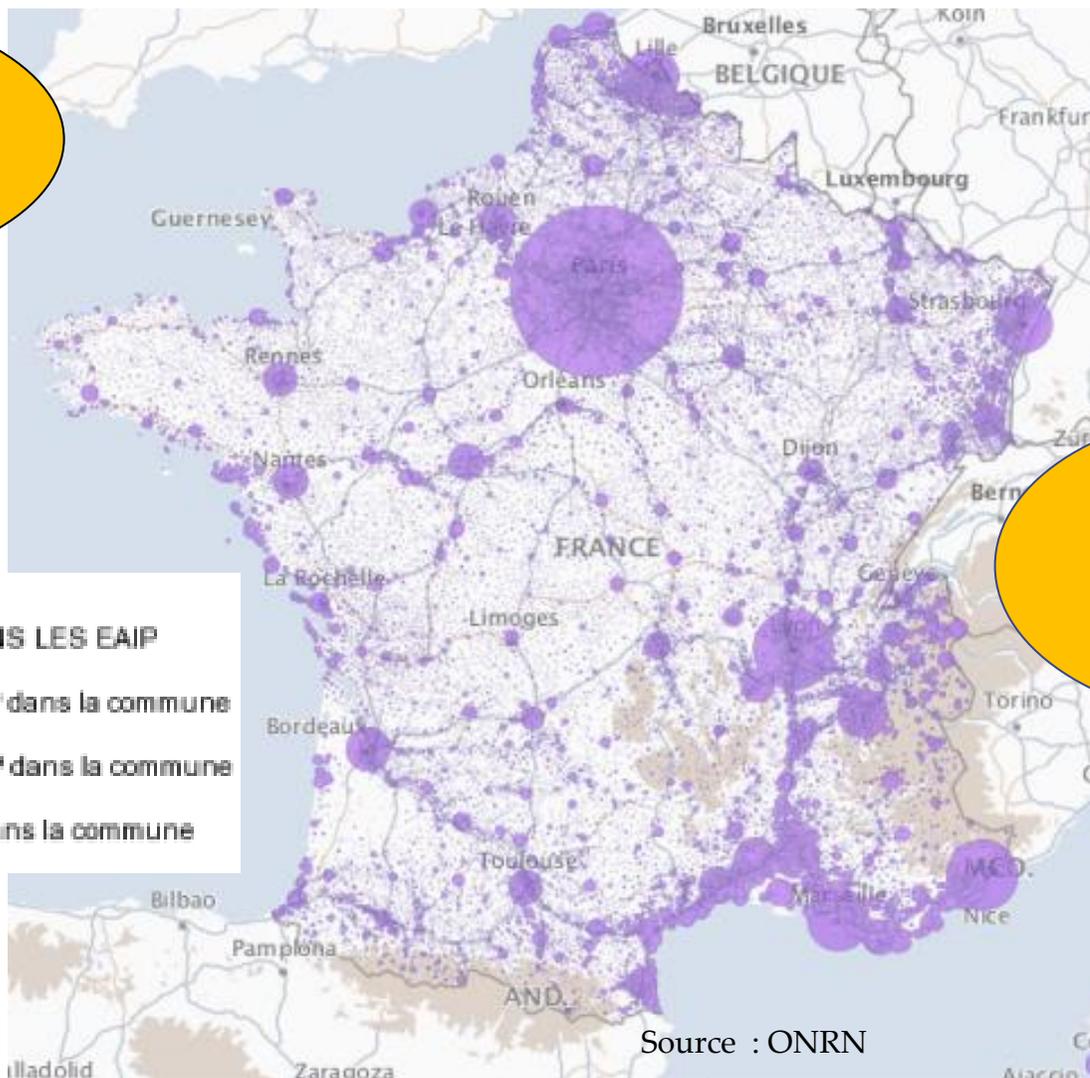


Facteurs prédominants de la non mise en œuvre de mesures de réduction de la vulnérabilité

- ❑ Choix, coût, et retour sur investissement pour les **mesures individuelles** au vu du risque en présence
- ❑ L'existence de **mesures collectives** et le système d'indemnisation
- ❑ L'impact de la **mise en visibilité** du risque sur l'attractivité du territoire et la valeur des biens

Renforcer la capacité de réaction des entreprises

**34 % des
entreprises
situées au sein de
l'EAIP – 1/3 des
emplois**



**40-60 % des
dommages
totaux directs
générés par les
inondations**

NOMBRE D'ENTREPRISES DANS LES EAIP

50 000 entreprises dans les EAIP dans la commune

10 000 entreprises dans les EAIP dans la commune

100 entreprises dans les EAIP dans la commune

Source : ONRN

Renforcer la capacité de réaction des entreprises

❑ Objectifs :

- ❑ Réduire les impacts directs et indirects de l'inondation sur le personnel, les infrastructures, biens et activité de l'entreprise
- ❑ Réduire le délai nécessaire au redémarrage de l'activité sinistrée
- ❑ Réduire les risques de sur-endommagement sur le territoire environnant

Des actions ponctuelles, mais pas de mouvement général

- ❑ Portage : EPCI, EPTB, Chambres consulaires...
- ❑ Des différences de tailles et de types d'activités concernées
- ❑ Des moyens humains et financiers variables
- ❑ Un degré d'accompagnement des entrepreneurs et d'approfondissement des diagnostics au niveau local hétérogène



Réduire l'impact sur les réseaux

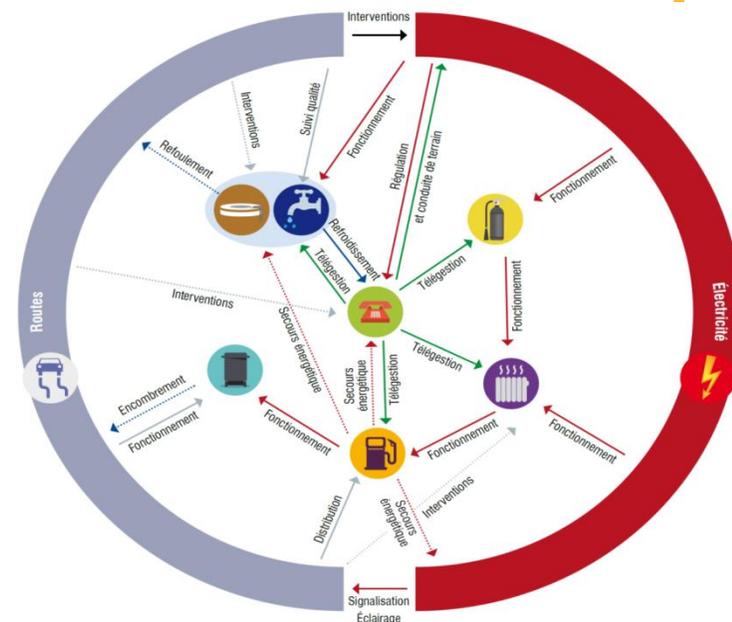


Objectifs :

- ❑ Améliorer la robustesse
- ❑ Augmenter la capacité d'absorption
- ❑ Réduire le temps de retour à la normale

Des difficultés dans la mise en action :

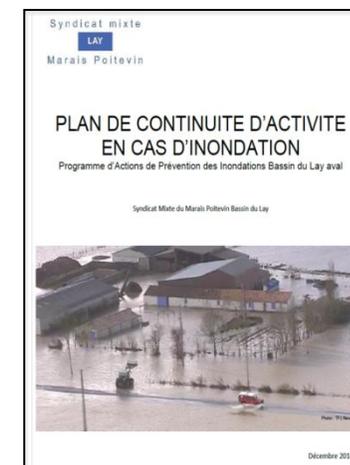
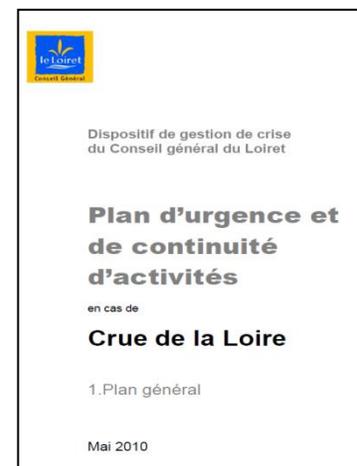
- ❑ Une mobilisation variable des gestionnaires
- ❑ Des réseaux déjà existants
- ❑ Une multiplicité d'interlocuteurs, peu habitués à interagir
- ❑ Un partage de données délicat



Assurer la continuité des services publics

❑ Objectifs :

- ❑ Prévoir la continuité de l'activité
 - ❑ Préserver les missions prioritaires
 - ❑ Permettre un retour à la normale dans de bonnes conditions
-
- ❑ Un outil dédié : le **Plan de Continuité d'Activité**
 - ❑ Sur la base du volontariat
 - ❑ Une démarche aussi importante que le plan lui-même
 - ❑ Non financé par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM)



Conclusion

- ❑ Admettre que les territoires exposés, aussi protégés soient-ils, seront un jour **inondés de manière certaine**
- ❑ Passer d'une gestion des causes à une **gestion des conséquences**
- ❑ Concilier une gestion collective du risque avec une gestion plus **responsable** où chacun a son rôle à jouer à son échelle
- ❑ Passer du « lutter contre » au « **vivre avec** » **l'inondation**

Conclusion

- ❑ Des enjeux de différentes natures, parfois en interaction
- ❑ Une nécessaire sensibilisation de l'ensemble des acteurs (autorités publiques, citoyens, gestionnaires de réseaux, entrepreneurs,...)
- ❑ Des difficultés de mobilisation des populations
- ❑ Des freins politiques, économiques et techniques à la réduction de la vulnérabilité des enjeux
- ❑ Des mesures organisationnelles et techniques à combiner
- ❑ Un financement sous haute contrainte, en évolution

